

## PROJET

# SOUTENIR L'ACTION SYNDICALE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR FAVORISER LE TRAVAIL DÉCENT EN AFRIQUE DE L'OUEST

CAPITALISATION - FICHE MULTI-PAYS

*La recherche syndicale et le passage au plaidoyer  
exemple de la protection sociale*

Élaboration des termes de référence.....	p. 3
Recueil des données.....	p. 4
Traitement et analyse des données.....	p. 5
Rédaction d'une première version du document.....	p. 5
Validation.....	p. 5
Rédaction de la version finale.....	p. 6
Élaboration des arguments de plaidoyer et conception/ ajustement de la stratégie de plaidoyer.....	p. 6
Déploiement des actions de plaidoyer.....	p. 6
Suivi et évaluation.....	p. 7

Avec des données probantes pour étayer les argumentaires syndicaux, il est plus difficile de réfuter les revendications des syndicats. Par ailleurs, sans connaissances fines de la situation de départ, il est difficile de mesurer les effets d'éventuelles démarches entreprises pour remédier aux problèmes signalés.

Dans les pays où la CSI Afrique est active, les appareils statistiques ne fournissent pas suffisamment de données fiables, actualisés et sur les sujets précis qui sont au cœur des préoccupations des centrales syndicales. La protection sociale des travailleurs et travailleuses du secteur informel en est un bon exemple : sa nature informelle réduit d'emblée les statistiques que les acteurs publics collectent régulièrement et de façon systématique.

Dans le cadre du projet « Soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour favoriser le travail décent en Afrique de l'Ouest », la Confédération syndicale internationale (CSI) Afrique et l'Institut Belleville ont travaillé avec des centrales syndicales nationales de 8 pays (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo) pour renforcer les capacités du mouvement syndical francophone d'Afrique de l'Ouest en matière de recherche syndicale, dans l'optique d'étayer les revendications des syndicats concernés et leur permettre de rendre leur plaidoyer en direction des institutions et des décideurs politiques plus efficace. Pour atteindre les objectifs poursuivis par le projet, des comités d'analyse et de recherche syndicale (CARES) ont été mis en place dans chacun des pays concernés.

Les huit CARES ont mis en commun leurs expériences sur la recherche au sujet de la protection sociale et de la mobilisation de ces connaissances pour leurs plaidoyers respectifs pour partager leurs apprentissages par cette fiche.

## **Les démarches entreprises pour alimenter le plaidoyer sur la protection sociale par les recherches syndicales réalisées**

Les différents CARES n'ont pas commencé le processus au même moment, ni avancé au même rythme, mais la typologie des étapes est similaire et peut se caractériser par les étapes suivantes :

- Élaboration des Termes de Reference
- Recueil des données
- Traitement et analyse des données
- Rédaction d'une première version du document
- Validation

- Rédaction de la version finale
- Élaboration des arguments de plaidoyer et conception/ ajustement de la stratégie de plaidoyer
- Déploiement des actions de plaidoyer
- Suivi et évaluation

### **Regardons ce processus d'un peu plus près...**

Ce sont les membres du CARES qui pilotent l'ensemble de ce processus, a priori de façon collective et toujours concertée.

---

## **ÉLABORATION DES TERMES DE RÉFÉRENCE**

Le choix d'un CARES de lancer une étude est motivé par l'intention de mener par la suite un plaidoyer.

Pour faciliter la rédaction des termes de références (TdR), on peut s'inspirer des anciens TdR disponibles, les CARES ayant une certaine ancienneté maintenant. Éventuellement, on peut aussi solliciter des CARES d'autres pays qui ont mené une recherche sur le même sujet pour s'inspirer de leurs TdR.

Les CARES ont parfois choisi de faire appel à des ressources externes (consultants) et ont d'autres fois plutôt mobilisé des ressources internes, en chargeant certains membres de ce travail de recherche. Outre la différence de coûts, il a été mis en avant qu'il peut être motivant et valorisant pour des membres du CARES de mener ces travaux. Pour des raisons diverses (comme un certain éloignement, des temporalités différentes, une crainte des universitaires d'être instrumentalisés, etc.), peu de Cares ont collaboré avec des chercheurs universitaires (sauf si des universitaires étaient membres du CARES, comme en Guinée, p. ex.). Le recours à des consultants est avantageux lorsque les ressources humaines internes ne sont pas assez pointues ou ne peuvent pas dégager le temps nécessaire pour mener à bien l'étude, en assurant une bonne qualité du résultat.

S'il y a recours à un consultant, pour éviter qu'il soit trop pris par ailleurs, le recrutement d'une équipe d'au moins deux personnes peut aider à tenir les délais convenus. En tous les cas, après avoir choisi l'équipe de consultants sur la base de leur offre, un échange avec eux avant la signature du contrat est indispensable pour s'assurer que leur compréhension de la commande est pleinement en phase avec les besoins du CARES.

---

## RECUEIL DES DONNÉES

Pour initier la collecte de données, une recherche documentaire préalable s'impose pour identifier des ressources et données qui existent déjà sur notre sujet. C'est sur cette base que les CARES et/ou les consultants vont décider des données complémentaires à collecter et par conséquent, choisir l'échantillon (voir ci-dessous) et élaborer les outils correspondants, comme des questionnaires ou des guides d'entretien. Dès ce stade, il est important d'envisager déjà le traitement des données à collecter (p. ex. par quel logiciel?) car ça peut influencer le mode de saisi des réponses (par tablettes, téléphones, prise de notes papier, enregistrement et retranscription...).

Une question centrale est l'échantillonnage: déterminer auprès de quelles personnes et structures il faudra collecter quelles informations.

Pour une recherche sur la protection sociale, on peut par exemple envisager:

- Des entretiens semi-structurés auprès des représentants d'institutions chargées de la gouvernance de la protection sociale (en mobilisant les carnets d'adresses des centrales, et même l'intermédiation par les SG pour la prise de rdv, si nécessaire...). Entre autres, on peut citer les organisations qui représentent le secteur informel (p. ex. au Burkina Faso, le Conseil National du secteur Informel), le ministère de l'économie et celui en charge de la protection sociale, la Caisse nationale de sécurité sociale, l'Institut de prévoyance sociale et l'Institut national de la statistique pour obtenir les données disponibles.
- Des entretiens semi-structurés auprès des représentants des structures syndicales du secteur informel (fédérations, faïtières ou syndicats de base spécifiques aux secteurs), ou des coopératives de ce secteur.
- Des enquêtes par questionnaire auprès des travailleurs de l'économie informelle. C'est sans doute la partie la plus délicate et chronophage de l'étude. Parfois les travailleurs de l'informel peuvent être réticents à répondre à des questions et même méfiants à l'égard des syndicats. La proximité de certains membres de CARES avec les cibles était un vrai atout dans certains pays et les leaders syndicaux à la base peuvent être des relais efficaces. Au Togo, c'est aussi le choix d'un secteur où les travailleurs informels étaient organisés qui a facilité l'étude (voir Fiche CARES Togo).

---

## **TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES**

Pour la saisie, le traitement et l'analyse des données, les cas de figure varient, selon la méthodologie retenue et le recours à l'expertise interne ou externe. Si des consultants sont engagés, ils assureront cette phase. Autrement les membres des CARES mobiliseront leurs compétences individuelles (renforcées par des formations et des expériences accumulées) et peuvent aussi faire appel à l'accompagnement de la Coordination régionale et l'Institut Belleville. Au cas où personne ne maîtrise le logiciel choisi pour le traitement et l'analyse des données (par ex. KoboCollect), il reste possible de solliciter une formation rapide.

---

## **RÉDACTION D'UNE PREMIÈRE VERSION DU DOCUMENT**

La rédaction de l'ébauche du rapport – si elle n'est pas prise en charge par les consultants – se fait efficacement par le noyau dur des quelques membres du CARES les plus engagés et disponibles. Il peut être intéressant de discuter cette version zéro avec l'ensemble du CARES avant d'engager la validation par les secrétaires généraux (SG). Lorsque le temps le permet, cette première version est transmise à la coordination régionale et à l'Institut Belleville, qui peuvent alors faire leurs remarques.

---

## **VALIDATION**

Les SG des différents syndicats doivent valider différentes étapes clé et notamment les premières versions des rapports de recherche. Cette étape est critique car un retard dans la validation implique une obligation de mise à jour des données, en vue de les mobiliser pour le plaidoyer.

Dans certains pays, un des SG est le référent CARES (appelé aussi point focal ou superviseur). Selon le pays, c'est une fonction permanente ou tournante (p. ex. changement tous les 6 mois). Si ce référent peut se prononcer pour l'ensemble des SG, la validation est simplifiée et souvent plus rapide. Si ce SG consulte tous les autres SG, son leadership est particulièrement précieux pour obtenir la validation dans un délai raisonnable. Parfois tous les SG doivent être contactés directement par le CARES et doivent se prononcer, ce qui peut ralentir le processus, car certains sont peu disponibles.

Impliquer les SG dans les initiatives des CARES ou du moins les tenir au courant très régulièrement, aussi par des relais au sein des OSPP, aide à réduire ce risque d'accord tardif des SG. Certains membres des CARES ont des relations privilégiées avec certains SG (p. ex. de leur syndicat) et peuvent alors faire le lien et accélérer la validation.

En Côte d'Ivoire, le CARES expérimente une autre manière de faire: les SG sont informés régulièrement et les documents à valider sont soumis assez tôt pour leur laisser un temps convenable de réagir. Passez ce délai, leur accord tacite est supposé et le CARES avance, tout en maintenant les SG informés, notamment à travers les membres de CARES de leur syndicat. Cette façon de procéder a suscité de scepticisme auprès d'autres CARES qui considèrent qu'un accord explicite est une base plus solide.

---

## **RÉDACTION DE LA VERSION FINALE**

La finalisation du rapport passe par la prise en compte des amendements demandés et fera l'objet d'une nouvelle validation. Cette version validée sera alors envoyée à tous les SG, à la coordination régionale et à l'IB.

---

## **ÉLABORATION DES ARGUMENTS DE PLAIDOYER ET CONCEPTION DE LA STRATÉGIE DE PLAIDOYER**

Le rapport de recherche alimente directement l'élaboration des arguments de plaidoyer. Sur cette base, il faudra concevoir la stratégie détaillée de plaidoyer la plus prometteuse: quelles revendications en direction de quels acteurs? Cet argumentaire et la stratégie correspondante font de nouveau l'objet d'une validation.

---

## **DÉPLOIEMENT DES ACTIONS DE PLAIDOYER**

Les actions de plaidoyer peuvent prendre des formes diverses, comme une table ronde ou un forum multi acteurs, une rencontre avec les autorités concernées, des conférences de presse, etc. L'objectif est la diffusion ciblée et quand même large de l'argumentaire construit sur la base de la recherche. Les alliances avec d'autres acteurs (comme des coalitions d'ONG, par exemple) aident à donner un fort retentissement.

---

## SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi et l'évaluation peuvent également se faire à travers des formats variés, comme des ateliers d'évaluation des activités de plaidoyer (réactions aux revendications, résultats, obtention des changements attendus ou pas, etc.), la rédaction d'un rapport d'évaluation et le partage des bonnes pratiques et des recommandations, avec une mise en perspective des apprentissages.

### Les effets sont variables et s'étalent dans le temps

Dans presque tous les pays impliqués, les processus sont encore en cours et vont probablement encore produire des effets. Les travaux des CARES ont pu contribuer à des réflexions nationales sur le sujet (par exemple, au Burkina Faso l'étude a contribué aux réflexions et aux propositions de textes sur l'assurance maladie universelle). Dans plusieurs pays, la revendication de l'extension de la protection sociale aux travailleurs et travailleuses de l'informel a été repris dans les cahiers de doléances unitaires du 1<sup>er</sup> mai.

En Guinée, le plaidoyer en faveur de la sécurité sociale n'a pas encore eu d'effet notoire sur le secteur informel, mais les fonctionnaires ont obtenu la prise en charge de leurs frais médicaux à hauteur de 80 % à compter du 1<sup>er</sup> août 2025.

### Les apprentissages et conseils

- Une bonne dynamique au sein des CARES est précieuse pour une bonne recherche syndicale et un passage réussi à un plaidoyer efficace. Parfois des sous-groupes (thématiques, p. ex.) sont créés dans le CARES, ce qui demande à veiller à l'implication pertinente des autres membres. Les membres du CARES étant désignés par leurs syndicats respectifs, il y a une certaine fluctuation qui peut ralentir l'enchaînement des étapes décrites. Pour fidéliser les membres, il peut être utile de leur rembourser le transport pour venir aux ateliers, d'organiser des pots et d'autres moments de convivialité et surtout de valoriser leurs ressources et compétences. Le défi est d'impliquer le plus grand nombre, tout en tenant compte des disponibilités très variables. Si malgré cela, un membre quitte le CARES, il est important que cette personne et les autres préparent autant que possible la relève et le passage de relai, notamment par des formations.
- Pour faciliter le processus décrit ci-dessus, il est important que les CARES des pays où toute version d'un rapport de recherche doit être validée par tous les SG sollicitent la désignation d'un représentant CARES parmi les SG, en suggérant qu'il peut suppléer aux absents, si nécessaires.
- En général, les rapports avec le Coordonnateur parmi les SG et/ou avec l'en-

semble des SG doivent être « entretenus » par des membres des CARES, notamment à travers une approche diplomatique des relations avec les SG, une insistance sur les enjeux du projet, la référence à d'autres pays déjà engagés dans le processus, une forte transparence dans les démarches et une valorisation de l'engagement des SG déjà mobilisés dans le pays et qui sont des soutiens du travail des CARES.

- Le recours à des « personnes ressources » a été précieux dans plusieurs pays : ce sont des personnes « alliées » (souvent proches du monde syndical d'une manière ou d'une autre...) qui ont une fonction au cœur du sujet sur lequel la recherche et le plaidoyer portent. Ces personnes sont à proximité des cibles du futur plaidoyer et peuvent aider à bien focaliser la recherche et à cibler le plaidoyer, en proposant l'accès à la documentation et des données, l'appui à la prise de rdv, le conseil tout au long du processus, etc.
- Certains CARES peuvent manquer de compétences pour certaines des étapes décrites ci-dessus. L'existence du réseau des CARES est alors un atout important et le CARES en besoin peut faire appel à un CARES expérimenté sur l'aspect précis (par exemple, le CARES Bénin a sollicité le CARES Mali pour élaborer la stratégie de plaidoyer sur la protection sociale).

### Des questions ouvertes

- Quel lien entre la recherche syndicale et les universités ? Peut-être certains laboratoires de recherches ou doctorants travaillent sur des sujets similaires et il serait possible de joindre nos forces. Et dans les universités, il y a des étudiants qui cherchent des stages et des opportunités de se faire la main dans la vie professionnelle. Au Burkina Faso, des étudiants ont été sollicités pour le recueil des données, par exemple. Est-ce une piste à poursuivre, possible dans d'autres pays ?
- Comment mobiliser les possibilités offertes par les technologies du numériques dans la recherche et le plaidoyer syndical ? Faire passer des questionnaires en ligne (par téléphone portable), peut être un moyen rapide et efficace pour collecter des informations, notamment si les questions sont précises et peu nombreuses, et si l'expéditeur de la demande est connu et considéré comme fiable. Cette manière de collecter des informations ouvre la possibilité d'obtenir aussi des données de façon anonyme (important pour des sujet sensibles ou tabous) et même de faire passer des messages de sensibilisation (p. ex. pour l'adhésion à une mutuelle). Mais comment mettre les potentiels répondeurs en confiance face à cette innovation ?